



FICHE SYNDICALE DE SUIVI

CLASSE EXCEPTIONNELLE 2019

à nous retourner avant la CAPA prévue le :

- le 25 juin 2019 pour les Certifiés et agrégés
- le 9 juillet 2019 pour les profs d'EPS
- le 10 juillet 2017 pour les PLP

NOM: Prénom:	Discipline:
Adresse personnelle:	Né(e) le :
	Etablissement :
Téléphone: e-mail:	

Fiche à renvoyer au syndicat pour permettre aux élu(e)s CGT Educ Action le suivi de ton évolution de carrière.

CGT Educ Action LYON salle48- Bourse du Travail

Place Guichard * 69422 LYON Cedex 03 Tél : 04.78.62.63.60

courriel: educationcgtlyon@orange.fr site : <http://www.educationcgtlyon.ouvaton.org/>

Je suis syndiqué/e

Je souhaite me syndiquer

Ton échelon au 31/08/2019 :

Ton ancienneté dans l'échelon

Les avis et appréciations des chefs d'établissement et des inspecteurs sont consultables sur i-prof.

<u>AVIS RECTRICE (sur la base de l'avis chef d'établissement et inspecteur) :</u>		
Excellent	140 points
Très satisfaisant	90 points
Satisfaisant	40 points	
Insatisfaisant	0	

PARCOURS DE CARRIERE (Ancienneté au 31/08/2018 dans la plage d'appel)		
Échelon et ancienneté au 31 août	valorisation de l'ancienneté dans la plage d'appel (sauf avis insatisfaisant)
3e échelon hcl sans ancienneté	3
3e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	6
3e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 2 ans 5 mois 29 jours	9
4e échelon hcl sans ancienneté	12
4e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	15
4e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours	18
4e échelon hcl ancienneté comprise entre 2 ans et 2 ans 5 mois 29 jours	21
5e échelon hcl sans ancienneté	24
5e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	27
5e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours	30
5e échelon hcl ancienneté comprise entre 2 ans et 2 ans 11 mois 29 jours	33
6e échelon hcl sans ancienneté	36
6e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 jour et 11 mois 29 jours	39
6e échelon hcl ancienneté comprise entre 1 an et 1 an 11 mois 29 jours	42
6e échelon hcl ancienneté comprise entre 2 ans et 2 ans 11 mois 29 jours	45
6e échelon hcl ancienneté égale ou supérieure à 3 ans	48
Autres critères (1^{er} vivier)		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctions particulières exercées au cours de la carrière ▪ Nombre d'année en établissement éducation prioritaire 		
<u>TOTAL</u>	